

Nations Unies A/54/L.3



Distr. limitée 10 septembre 1999 Français Original: anglais

Cinquante-quatrième session Point 19 de l'ordre du jour provisoire\* Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies

Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Bangladesh, Barbade, Belgique, Bhoutan, Brésil, Brunéi Darussalam, Chili, Chine, Costa Rica, Danemark, El Salvador, Équateur, ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Guatemala, Haïti, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Myanmar, Népal, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Samoa, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suriname, Tchad, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ukraine, Vanuatu, Venezuela: projet de résolution

## Admission du Royaume des Tonga à l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale,

*Ayant reçu* la recommandation du Conseil de sécurité, en date du 28 juillet 1999, tendant à ce que le Royaume des Tonga soit admis à l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>,

Ayant examiné la demande d'admission présentée par le Royaume des Tonga<sup>2</sup>,

Décide d'admettre le Royaume des Tonga à l'Organisation des Nations Unies.

99-26070 (F) 100999 100999

<sup>\*</sup> A/54/150.

 $<sup>^{1}</sup>$  A/53/1029.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A/53/1022-S/1999/793.